

› **Important** : le diocèse de Bayeux et Lisieux est habilité à recevoir des legs, des assurances-vie et des donations, en exonération totale de droits de succession et dans le respect des droits des familles. (cf. article 795-10 du Code Général des Impôts)

## PAROLES DE TESTATEURS



**PIERRE,**  
67 ANS

### PARLER DE TESTAMENT NE FAIT PAS MOURIR !

*Léguer à l'Église est une manière concrète pour moi de lui manifester ma reconnaissance. C'est un remerciement pour le don reçu, mais aussi un acte spirituel. Je sais que l'Église utilisera mes biens pour annoncer la Bonne Nouvelle. J'ai aussi le sentiment d'être pleinement associé à sa mission pastorale ! »*



**COLETTE,**  
79 ANS

### VOILÀ DIX ANS QUE JE SUIS VEUVE.

*Mon mari et moi n'avons manqué de rien. Pour mes vieux jours, je possède une maison, de jolis meubles et un peu d'argent placé. N'ayant pas d'héritier, que va devenir mon bien ? En léguant au diocèse, je souhaite attacher mon nom à cette Église que j'aime. »*

### Votre contact legs

Pour échanger sur votre projet et bénéficier d'un accompagnement personnalisé en matière de transmission, vous pouvez contacter directement notre responsable legs :

**Aude Mahé**

legs@bayeuxlisieux.catholique.fr

02 31 29 35 00

Vous pouvez également nous adresser directement un message à l'aide du champ ci-dessous.

### Votre message ou vos questions :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



« CE QUI DEMEURE AUJOUR'HUI, C'EST LA FOI, L'ESPÉRANCE ET LA CHARITÉ »

(1 Co 13,1-8)

### › LE DIOCÈSE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE DÉMARCHE

Pour vous aider dans votre réflexion, vous accompagner pour la rédaction de votre testament ou avoir des compléments d'information, nous nous tenons à votre disposition :

**Aude Mahé, responsable legs**

legs@bayeuxlisieux.catholique.fr

02 31 29 35 00



**ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE BAYEUX ET LISIEUX**

1 rue Nicolas Oresme • BP 6298  
14067 Caen cedex 4

**JE VEUX TRANSMETTRE L'ESPÉRANCE**

LEGS  
DONATIONS  
ASSURANCES-VIE

**JE LÈGUE À L'ÉGLISE**



**JecroisJelegue.catholique.fr**

Conception: Alteriade CEF • Photos: Josh Applegate / Unsplash - Pixabay - kazakova0684, Africa Studio, Pixel-Shot, Lightfield Studio / Adobe Stock - shutterstock

## POURQUOI TRANSMETTRE SES BIENS À L'ÉGLISE ?

Léguer à l'Église catholique, c'est lui donner les moyens matériels de poursuivre sa mission et l'aider à préparer son avenir en participant aujourd'hui à l'édification de l'Église de demain.

### › GRÂCE À VOUS, L'ÉGLISE CATHOLIQUE PEUT... ET POURRA NOTAMMENT :

- **ASSUMER** l'entretien et la construction des églises, repères majeurs pour tout catholique.
- **FORMER** des séminaristes qui deviendront les prêtres de demain.
- **DONNER** leur place aux personnes les plus démunies.
- **ENSEIGNER** le catéchisme dans un monde en quête de repères.
- **FACILITER** la transmission de la foi entre les générations.
- **FINANCER** la vie quotidienne des prêtres tout au long de leur vie et jusque dans les maisons de retraite.

## TROIS MOYENS CONCRETS POUR BÂTIR L'ÉGLISE DE DEMAIN

### › LE LEGS

Il donne la possibilité de **transmettre par testament tout ou partie de vos biens à l'Association diocésaine après votre décès ou celui de votre conjoint survivant**. Vous êtes libre de modifier votre testament à tout moment. Un legs à l'Église catholique est totalement exonéré de droits de succession.

### › LA DONATION

**La donation se fait de votre vivant et doit faire l'objet d'un acte notarié.** Elle vous permet de transmettre également une somme d'argent, un bien mobilier ou un bien immobilier à l'Association diocésaine.

### › L'ASSURANCE-VIE

**L'assurance-vie est un contrat d'épargne qui vous permet de reverser un capital ou une rente au diocèse.** Si vous possédez déjà une assurance-vie, vous pouvez simplement désigner l'Association diocésaine, en précisant son adresse, comme bénéficiaire total ou partiel.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

- **Si vous avez des héritiers « réservataires »** (*enfants, petits-enfants, conjoint*), ils bénéficient d'une part de vos biens déterminée par la loi, mais vous pouvez transmettre librement le restant, appelé « quotité disponible ».
- **Si vous n'avez pas d'héritiers réservataires**, vous pouvez librement disposer de vos biens en faveur de l'Église ou de toute autre personne.

**Un exemple concret :** sans héritier réservataire, je souhaite qu'à mon décès mon patrimoine revienne à un neveu ou une nièce. Pour 100 000 € de succession, et sans léser mon neveu ou ma nièce, la répartition de mes biens se fera ainsi :

	NEVEU	DIOCÈSE	ÉTAT
<b>Sans testament</b>	49 400 €	0 €	50 600 €
<b>Avec testament</b> Legs universel pour le diocèse avec legs particulier pour votre neveu ou votre nièce	49 400 €	27 800 €	22 800 €
<b>Avec testament</b> Legs universel pour le diocèse avec assurance-vie pour votre neveu ou votre nièce	49 400 €	50 600 €	0 €

## BULLETIN DE DEMANDE D'INFORMATIONS en toute confidentialité et sans engagement

*Ce coupon est à renvoyer à l'aide de l'enveloppe retour jointe.*

- Je souhaite recevoir une brochure explicative sur les legs, donations et assurances-vie.
- Je souhaite être contacté(e) par le diocèse pour échanger librement sur l'opportunité de transmettre mon patrimoine à l'Église dans le Calvados.

Je suis joignable :

› par téléphone au .....

Disponibilité :  
 matin (9 h - 12 h)  
 après-midi (14 h - 18 h)

› par e-mail à .....

- Je soutiens la mission de l'Église dans le Calvados et je fais un don.

Montant : ..... €

par chèque à l'ordre de :

**Association diocésaine de Bayeux et Lisieux**

Si vous faites un don, les informations recueillies sur ce formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association diocésaine de Bayeux pour la gestion des donateurs (envoi du reçu fiscal, informations et appels à dons). Conformément au « Règlement général sur la protection des données », vous pouvez obtenir une copie de vos données, en connaître le moyen de collecte et les rectifier en nous adressant un e-mail accompagné d'une copie d'une pièce d'identité et du présent bon de soutien à dpo.diocesebayeux@phygitalaw.com. Si vous ne souhaitez pas recevoir de nouvelles sollicitations de notre part, cochez cette case .